

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

Les membres du Comité Syndical se sont réunis le mardi 8 février 2022 à 18h30 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérien, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du mardi 1^{er} février 2022.

Présent(e)s : Mesdames et Messieurs BERNARD Jérôme, BOUCHARDON Mickaël, BOURJAT Laëtitia, BSERENI Stella, CAVROY Antoine, CHAUMONT Jean-Luc, CHIARUCCI Fabiano, ESSAYAR Khalid, FOUTRY Jean-Marie, LAMBERT Jean-Michel, LEBRAT Jérôme, LEFEBVRE Jean-Pierre, MAUDUIT Jean-Yvon, MOULLIN Gilbert, NAJI Driss, PETITJEAN Gilbert, RAMERINI Danielle, RENAUD Christelle, SANCHEZ Josiane, SENECLAUZE Bruno

Présente en visioconférence : 0

Absent(e)s : M. BARRY Francis, M. FERLAY Aurélien

Excusé(e)s : Mesdames et Messieurs BERGEREON Solange, BRUN Claude, CARRIER Martine, CHAPEL Clément, DAVID Sylvette, DELAPLACETTE Philippe, DOS SANTOS Antoine, GAUTHIER Patrick, GRIFFE Gérard, LARUE Fabrice, MAISONNAT Pierre, MAZET Grégory, ORENES LERMA José, ROBERTON Gérard, RUILLIERE Yves, TOURVIEILHE Max, VILLARD Benoit

Pouvoirs :

- M. BRUN Claude donne procuration à Me BSERENI Stella
- Me. CARRIER Martine donne procuration à M. BOUCHARDON Mickaël
- M. MAISONNAT Pierre donne procuration à M. BERNARD Jérôme
- M. ROBERTON Gérard donne procuration à M. SENECLAUZE Bruno
- M. TOURVIEILHE Max donne procuration à Me BOURJAT Laëtitia

Nombre de membres en exercice : 39

Nombre de membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 35

- o Pour : 35
- o Contre : 0
- o Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mickaël BOUCHARDON

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

L'assemblée délibérante réunit sous la présidence de Jérôme BERNARD, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice administratif de 2021.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : **22 990,10€**
- Un excédent reporté de : **524 350,19€**

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : **547 250,29€**

- Un excédent d'investissement de : **135 965,51€**

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérien et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Privas dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

- Un déficit des restes à réaliser : **29450,43€**

Soit un excédent de financement de : **106 515,08€**

Il est proposé d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

- RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/21 : **excédent 547 250,29€**
- AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) : **0,00**
- RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) : **547 250,29€**
- RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) : **135 965,51€**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code des marchés publics,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 tel que consigné ci-dessus.

Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 8 février 2022,

Ont signé le registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,



Jérôme BERNARD

SIM NUMÉRIAN
2 ZI Rhône Vallée Sud
07250 Le Pouzin
Tél. 04 75 30 13 13
Siret 250 702 156 00051 - APE 6311Z